



Appel à projet « science et/en société » 2024 Les méthodologies des sciences partagées Financement d'amorçage

Dans le cadre de sa politique scientifique, CNRS Sciences humaines & sociales met l'accent sur les sciences partagées avec une attention particulière à leurs implications en termes méthodologiques. Pour la deuxième année, l'institut lance un appel à projet destiné à faire émerger et à amorcer des recherches prenant en compte, s'appuyant sur les méthodologies des sciences partagées ou proposant une approche réflexive à leur égard.

Le soutien accordé à chaque projet est d'un montant maximum de **5.000 euros**.

Ce financement d'amorçage, créé en 2023, peut constituer une étape pour l'obtention d'autres types de financement relatifs à la **science avec et pour la société**.

Contexte scientifique :

Le présent appel se focalise sur les **méthodologies élaborées en amont de la recherche partagée**, comprise comme une recherche dans laquelle les savoirs sont co-produits avec des acteurs de la société, et non sur les pratiques d'aval associées aux sciences partagées (restitution extra-académique de la recherche, etc.).

Il valorise une réflexion poussée sur les méthodes, les procédures et les enquêtes ; sur l'élaboration commune de problématiques ; sur la collecte partagée de données ; sur la production co-construite de résultats de recherche.

L'objectif est à la fois **d'encourager les recherches qui souhaitent s'engager dans ce type de co-construction mais également d'ouvrir un espace collectif de réflexion** sur ces dispositifs, leurs attendus, leurs limites et les malentendus qu'ils pourraient susciter, de part et d'autre, ainsi que sur les enjeux en termes de protections des données, de science ouverte alors même que les appels à projets français et européens incitent les chercheurs et les chercheuses à s'engager dans ce type d'actions. Cette réflexion pourra nourrir la politique scientifique de l'institut à l'occasion d'une journée de restitution (voir informations infra).

Une attention particulière est portée sur les projets qui comportent **une forte dimension réflexive**. La réflexion peut porter sur la manière dont le partage favorise de nouvelles interrogations, rend visibles d'autres paroles, objets, thématiques ou lieux.

Les questionnements relatifs à l'éthique d'une recherche partagée demandent à être travaillés, tout comme les angles morts, les limites et les risques. Il est demandé d'accorder un intérêt particulier à la **description fine des méthodologies et des protocoles adoptés** ainsi que des **outils utilisés**. Les raisons pour lesquelles une recherche partagée s'avère indispensable doivent être évoquées.

Calendrier de l'appel à projet :

Date de lancement du concours : 15 mars 2024.

Date de clôture du dépôt des candidatures : 15 avril 2024.

Résultats : début mai 2024.

Critères de sélection :

Les critères pris en compte pour la sélection seront les suivants :

- ✓ La qualité du projet, son originalité, sa clarté
- ✓ La marque avérée de la co-construction, la présentation des méthodes et l'identification d'objectifs précis, la dimension réflexive
- ✓ Le caractère exploratoire et la prise en compte des limites et des risques

Constitution du dossier de candidature :

Les pièces devront parvenir au format PDF dans **un seul fichier** (Nom_Prénom.pdf). Si le dossier est trop volumineux, l'usage d'un service de type Wetransfer sera autorisé.

Le dossier doit obligatoirement respecter les critères suivants :

- ✓ Le projet d'amorçage ne doit pas excéder les **5 pages**
- ✓ Le projet doit être porté par un personnel scientifique titulaire, appartenant à une unité du CNRS (CR, DR, MCF, PR, IR).
- ✓ Le projet doit être obligatoirement rattaché à une unité CNRS mais pourra impliquer des partenaires d'autres organismes de recherche publics, des partenaires étrangers, des associations ou des entreprises, mais ceux-ci ne peuvent pas être financés.
- ✓ La demande budgétaire doit être clairement exposée, sur une année, et ne doit pas excéder 5 k€. Elle concerne des dépenses de mission, de fonctionnement (*hors équipement informatique et bureautique standard*), d'équipement et de service en lien avec le projet.
- ✓ Aucun financement de ressources humaines ne peut être accordé.
- ✓ La signature de la directrice ou du directeur d'unité du porteur ou de la porteuse du projet est requise.

Dépôt des candidatures :

- ✓ Le dossier de candidature complet en français devra être envoyé au plus tard le **15 avril 2024** minuit aux deux adresses suivantes :
Responsable scientifique du projet : pascale.goetschel@cnrs.fr
Chargée d'études en administration scientifique : nadia.ben@cnrs.fr

- ✓ Il est demandé à chaque candidat de mentionner dans l'objet du message : AAP 2024_Science_et_société_Nom_Prénom_Unité_Nom_du_projet

Résultats de l'appel à projet :

- ✓ Les lauréats et les lauréates sont individuellement contactés à l'issue de l'arbitrage.
- ✓ Les crédits sont versés à l'unité de rattachement CNRS du porteur ou de la porteuse du projet, qui les engage pour l'ensemble des partenaires.

Ils sont de type Subvention d'État, ce qui implique qu'ils doivent être entièrement consommés avant la clôture comptable de l'année en cours, et qu'aucun frais de gestion ne peut être prélevé.

- ✓ Un rapport scientifique et financier est demandé au porteur ou à la porteuse du projet à la fin de l'année de financement. Il ou elle s'engage par ailleurs à présenter les résultats de ses recherches lors de la journée de restitution qui se déroulera dans les locaux du CNRS, sur le site Paris Michel Ange : le **vendredi 27 septembre 2024** (les frais de mission sont à prendre en compte dans le budget, hormis ceux des porteurs dont l'Institut se chargera).
- ✓ Enfin, il est demandé aux lauréates et lauréats de mentionner le financement obtenu (« Ce projet a obtenu le soutien financier de CNRS Sciences humaines & sociales à travers son programme de soutien aux sciences partagées ») dans toute production scientifique et de la déposer systématiquement dans l'archive ouverte HAL.